

Rapport d'activité 2025



Edito

Que vive la force citoyenne !



Après plusieurs années marquées par les aléas climatiques, leurs forts impacts sur les fermes et la solidarité portée par les AMAP, l'année 2025 a apporté un peu de répit aux paysan·nes du Réseau et de beaux paniers aux amapien·nes. Si les AMAP restent bien mobilisées auprès de leurs fermes partenaires, cette force citoyenne a pu s'exprimer massivement pour soutenir l'agriculture biologique face à l'agro-industrie. Les signatures des amapien·nes et des paysan·nes en AMAP ont grossi les rangs de la pétition contre le projet de loi Duplomb « 1 » avec ses 2 millions d'opposant·es !

Nous, Réseau AMAP IdF, fort de presque 50 000 mangeur·euses et paysan·nes formons une formidable réserve citoyenne de terrain, capable de défendre les enjeux de l'agriculture paysanne de proximité... du local, au régional et national et au-delà de nos frontières (nous étions à Bruxelles cet automne !).

Si 2025 s'annonçait incertaine pour le Réseau avec des finances peu rassurantes et une équipe salariée en mouvement. Nous avons pu compter sur des recrutements réussis et efficaces, et surtout sur la force vive de nos membres. L'appel à une adhésion plus importante pour rendre le Réseau moins vulnérable et plus indépendant financièrement a été entendu, sécurisant l'équipe et ses actions. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour ce soutien si important !

Pour 2026, nous pourrions compter à nouveau sur votre force citoyenne et votre engagement face aux enjeux qui se présentent à nous :

- soutenir les fermes en AMAP et leur permettre d'être viables et vivables ;
- être toujours plus inclusif et ouvrir nos AMAP à des consommateur·rices qui en sont éloigné·es, quelles qu'en soient les raisons ;
- sensibiliser les futur·es élu·es municipaux aux questions d'agriculture bio, de proximité et aux enjeux de l'accessibilité alimentaire sur leurs territoires ;
- s'opposer au nouveau projet de loi Duplomb 2 ;
- amplifier notre voix d'AMAP avec une communication rayonnante.

Et que vive, dans notre Réseau, cette puissante alliance entre la société civile et les paysan·nes !

Par le collectif des administrateur·rices du Réseau AMAP IdF

Sommaire

Edito **2**



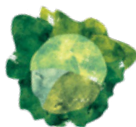
I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne **4**

1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles 4
2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP 6
3. Accompagner les paysan·nes en AMAP 10
4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes 13



II Consolider et diffuser le modèle AMAP **22**

1. Accompagner la création de groupes en AMAP 22
2. Accompagner les groupes existants et les partenariats 24
3. Diffuser le modèle AMAP 29
4. Pérenniser le Réseau 34



III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société **40**

1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne 40
2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale 42



IV Influencer **46**

1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation 46
2. Favoriser la démocratie alimentaire 49

I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne



1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles

Découvrir le métier de paysan·ne en AMAP

Dans le parcours d'accompagnement des porteur·euses de projet au sein du pôle Abiosol, des formations et temps d'échange sont portés par le Réseau AMAP IdF afin de les outiller sur les spécificités humaines, techniques et économiques qu'implique la commercialisation en AMAP.

Formation « Devenir paysan·ne en AMAP » : appréhender les enjeux humains et économiques du partenariat avec une 1^{ère} journée consacrée aux étapes de mise en place d'un partenariat AMAP et aux différentes pratiques de communication, et une 2^{nde} sur le calcul du prix du panier et les contrats. La session de 2025 a été décalée à début 2026 pour assurer un nombre de participant·es suffisant. Sur 3 fermes dans le Val de Marne (94), en Seine-et-Marne (77) et en Essonne (91), elle a réuni 3 participant·es.



3 futur-es paysan·nes en
pleine session de «Devenir
paysan·ne en AMAP»

©Réseau AMAP IdF

Pour faire connaître le modèle AMAP aux porteur·euses de projet, le Réseau est intervenu sur la thématique de la commercialisation au sein de :

- 2 BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) franciliens à Brie-Comte-Robert (77) et à l'Ecole du Breuil (75). Le Réseau a aussi participé aux jurys des projets des étudiant·es ainsi qu'à un jury sur la commercialisation.
- 2 journées de la formation « De l'idée au projet » (DIAP) organisée par Abiosol. Cette formation a pour objectif d'accompagner les porteur·euses de projets dans la définition des bases de leur projet et la mise en place de démarches concrètes. Le Réseau AMAP IdF intervient sur la journée dédiée à la commercialisation et celle sur l'installation en collectif.
- 1 intervention en mai pour la formation « De la fourche à la fourchette » organisée par Cols Verts, pour présenter le modèle AMAP.

Ces interventions sont un moyen de mieux connaître les porteur·euses de projet qui s'installeront en Île-de-France, appréhender leurs perceptions du modèle AMAP et adapter nos accompagnements à un contexte, des profils et des besoins en évolution.

2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP

Accompagner les jeunes installé·es

Dans le cadre du pôle Abiosol :

Le pôle Abiosol, avec l'association éponyme, le Réseau AMAP IdF, Terre de liens IDF et les Champs des possibles, accompagne les futur·es paysan·nes dans la phase d'émergence de leur projet d'installation agricole en Île-de-France à travers des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement individuel et collectif. Ce travail les aide à clarifier leurs idées, structurer leur démarche et poser les premières bases de leur projet. En 2025, le travail mené au sein du pôle Abiosol s'est organisé autour de deux axes stratégiques :



1. Faire émerger des projets

- **Primo Accueil** : 12 réunions, 90 porteur·euses de projet reçu·es,
- **Parcours « Paysan Demain »** : 2 sessions, 20 participant·es - 2 journées organisées et animées par le Réseau AMAP IdF
- **Formation DIAP (De l'Idée Au Projet)** : 9 participant·es
- **Cafés-installation** : 10 cafés thématiques organisés, dont 4 par le Réseau AMAP IdF, et 298 participant·es en présentiel et en visioconférence
- **Visites de fermes** : 11 visites dans des fermes variées (élevage, céréales, maraîchage...), 126 participant·es - 3 visites organisées par le Réseau AMAP IdF
- **13 interventions dans 3 BPREA d'Île-de-France sur diverses thématiques** (projet, présentation des structures, étude sur la viabilité économique etc.), dont 2 interventions par le Réseau AMAP IdF aux BPREA du Breuil et de Brie-Comte-Robert
- **Organisation de 2 éditions du Forum des métiers de la terre et du goût**. Publics cibles : collégien·nes, enseignant·es, demandeur·euses d'emploi, porteur·euses de projets.
- **Organisation d'un marché événementiel pour la Ville de Paris**
- **Organisation d'une exposition photo et sonore sur l'élevage paysan francilien**

2. Accompagner et former les porteur-euses de projet en agriculture :

- **100 rendez-vous individuels avec Abiosol** ayant aboutis à 65 conventions d'accompagnement individuel signés ; dont 14 rendez-vous (présentiel ou téléphonique) individuels sur la commercialisation
- **Catalogue de formation** avec plus de 30 formations

Pour une coordination optimale, un groupe de travail « Installation-transmission » réunit des salarié-es et des bénévoles d'Abiosol, de Terre de Liens IDF, de la coopérative Les Champs des possibles et du Réseau AMAP IdF. En 2025, le Réseau a participé à 12 réunions de ce « GT IT ».

En 2025, le Réseau AMAP IdF a organisé 4 café-installation sur des thématiques diverses :

Choisir sa commercialisation

En avril 2025, le Réseau AMAP IdF a co-organisé avec Abiosol un apéro-installation dédié à la commercialisation en circuit court et paysan, et qui a réuni 17 participant-es. En effet, penser ses circuits de commercialisation dès son installation permet d'imaginer des outils de planification et de production adaptés, d'écouler plus facilement sa production... Les modes de vente ne se valent pas selon le type de produit : le maraîchage bio, par exemple, se prête bien à la vente directe, tandis que les œufs ou les pommes trouvent plus facilement leur place en magasin spécialisé. La question de la compatibilité entre les canaux est également cruciale : on constate souvent que marchés et AMAP, par exemple, ne se combinent pas facilement.

L'objectif de ce temps, nourri par l'intervention de 2 professionnels des réseaux Biocoop et Myiam, ainsi que par le témoignage d'un paysan, était d'apporter des éléments concrets pour aider les participant-es à choisir leurs débouchés en fonction de la production envisagée, de leurs contraintes et de leurs objectifs.

Équilibre vie pro / vie perso :

Les motifs d'arrêt des ferme en Île-de-France

En septembre, un café-installation a réuni 77 participant-es pour aborder un sujet souvent tabou : les arrêts des fermes. Ce temps a permis de présenter les résultats de l'étude [« Analyse des raisons d'arrêt des fermes en IDF »](#) menée par le Réseau en 2025, explicitant des causes, des contextes et les leviers pour

mieux anticiper les fragilités dans les projets d'installation. Partager les raisons d'arrêt auprès des porteur-euses de projet permet notamment de les outiller à la construction de projet vivables sur le long terme. (cf. page 17).

La restitution de l'étude a été complétée du témoignage d'un paysan en cours de transmission de son activité.

S'installer c'est politique

En octobre 2025, ce café installation a réuni 48 participant-es. Les porteur-euses de projets à l'installation ont en commun de projeter, dans leur installation en Agriculture Paysanne, une trajectoire d'émancipation individuelle et parfois politique. Comment, en tant que porteur-euses de projets en agriculture, concrétiser cette aspiration d'émancipation alors que l'installation elle-même monopolise toute son énergie et son attention ?

Trois paysannes installées ont témoigné de leur trajectoires d'émancipation progressive qui articulent l'individuel et le politique, et la manière dont elles les ont conciliés avec les contraintes inhérentes à un projet d'installation, respectivement sur les sujets :

- Posséder ses outils de production pour une émancipation économique et politique collective
- Construire une diplomatie territoriale
- Rendre accessible ses productions et sa ferme dans une perspective de coopération et de solidarité

Déconstruire les stéréotypes de genre en agriculture

L'agriculture, comme l'ensemble de la société, est traversée par de nombreux stéréotypes de genre. Ces imaginaires, dans lesquels nous grandissons, brident les projets d'installation, contraignent les esprits et participent au maintien de la division genrée du travail. En décembre 2025, un café-installation a réuni 24 participant-es à Paris (75) sur ce sujet. Il a permis de nommer et conscientiser collectivement les inégalités de genre existantes ou possibles dans les parcours d'installation et de s'outiller pour agir individuellement et collectivement.

Accompagner les transmissions de fermes en AMAP

De nombreuses fermes, y compris celles en AMAP, seront confrontées aux enjeux de transmission dans les années à venir. L'association Abiosol et le Réseau AMAP IdF accompagnent activement les fermes en AMAP souhaitant trouver des repreneur-euses dans les cinq prochaines années. L'accompagnement à la transmission est long processus qui peut s'étirer sur plusieurs années.

En 2025, le Réseau a soutenu deux projets de transmission de fermes en AMAP, avec un focus particulier sur le volet de la commercialisation : l'engagement humain des amapien-nes et la pérennisation des débouchés de commercialisation constituent des soutiens très importants lors des périodes d'installation des porteur-euses de projet.



Les salariées du Réseau AMAP IdF et d'Abiosol en rendez-vous avec un cédant d'une ferme en Seine-et-Marne

© Réseau AMAP IdF

L'accompagnement a inclus des rendez-vous individuels avec des cédant-es, des mises en relation entre cédant-es et repreneur-euses, des visites de fermes, des réunions avec les groupes AMAP et des actions de sensibilisation à la reprise de ferme, ainsi qu'un accompagnement humain pour les cédant-es.

Abiosol a, de son côté, accompagné 12 transmissions en 2025.

Face à l'enjeu majeur que représente la transmission dans les années à venir, le Réseau des AMAP en Île-de-France recherche activement des financements pour renforcer ses actions d'accompagnement à la transmission.

Expérimentation de France Service Agricole (FSA)

Le 1er janvier 2026, une phase de test est lancée dans toute la France afin d'expérimenter le réseau FSA (France Service Agriculture), institué par la Loi d'Orientation Agricole pour le renouvellement des générations. Ce réseau FSA doit permettre de favoriser l'installation et la transmission de ferme dans un contexte de diminution croissante du nombre de paysan-ne. Il doit notamment permettre de renforcer l'accueil et l'accompagnement des porteur-euses de projet en phase d'émergence de projet et d'améliorer l'accompagnement à la transmission des fermes.

Fin 2025, le Réseau AMAP IdF a postulé et été retenu pour être l'un des acteurs de la phase test de ce dispositif (FSA) notamment pour son expérience d'accompagnement des porteur-euses de projet en phase d'émergence aux côtés d'Abiosol et son expertise sur la commercialisation en vente directe et circuit court.

3. Accompagner les paysan·nes en AMAP

Favoriser les échanges de pratiques entre pair-es

Cycle d'échanges entre paysan·nes à l'échelle inter-régionale

Depuis de nombreuses années, le Réseau AMAP IdF travaille en étroite coopération avec le MIRAMAP, Mouvement Inter-Régional des AMAP, et les autres réseaux régionaux à créer des espaces d'échange thématiques destinés aux paysan·nes. Objectif : permettre de mutualiser les bonnes pratiques entre pair-es et accompagner l'installation de toujours plus de fermes en AMAP.

L'année 2025 a été té rythmée par trois ateliers en visioconférence :

- **S'adapter aux aléas climatiques (mars 2025) :** Quelles innovations pour faire face au changement climatique, comment adapter son planning de production, quel soutien des amapien·nes ? L'échange a été nourri par les témoignages de 2 paysan·nes en AMAP du Nord et du Sud de la France sur le soutien essentiel qu'ont constitué les amapien·nes face à la perte de leur récolte et de leur matériel dû aux aléas climatiques. Lucie, salariée du Réseau a participé à son organisation.

- **Ouvrir sa ferme au public (mai 2025) :** pourquoi et comment accueillir un groupe d'amapien·nes ou grand public ? Comment communiquer sur l'évènement et l'organiser ? Que raconter et que faire ensemble sur la ferme ? Quelles sont les aspects réglementaires à respecter ?
- **Monter des contrats accessibles (novembre 2025) :** Comment permettre à toute personne, quels que soient ses revenus, de manger ma production ? Comment faire, avec qui, quel appui des réseaux d'AMAP... ? L'accessibilité pour toutes et tous à une alimentation de qualité est un enjeu central pour les AMAP. Elle repose sur quatre dimensions discutées durant l'atelier: économique, pratique (accès et moyens pour cuisiner), citoyenne (quelle sensibilisation autour du système alimentaire) et socio-culturelle (des produits en accord avec les valeurs, besoins, traditions et pratique de toutes). L'atelier a été co-animé par Emilie, salariée du Réseau AMAP IdF.

Voyage d'études des paysan·nes 2025 :

Sol vivant et installation en Collectif au menu d'un voyage d'étude en Basse-Normandie

Les 27 et 28 janvier 2025, un groupe de 16 paysan·nes et porteur·euses de projet accompagné·es de 2 salariées du Réseau ont réalisé un voyage en Basse-Normandie afin de visiter 5 fermes pratiquant le maraîchage sur sol vivant et favorisant l'installation en collectif. Ces visites ont été l'occasion de découvrir des pratiques innovantes et d'imaginer comment les adapter/tester sur sa ferme. Elles ont été le terreau d'échanges enrichissants entre maraîcher·ères et ont offert une belle diversité de pratiques agricoles dont s'inspirer !

Des
paysan·nes
franciliens
à la
découvertes
des pratiques
normande
© Réseau
AMAP IdF



Les 13
paysan·nes
ou futur·es
paysan·nes
francilien·nes
rencontrent
leurs pairs
bretons

© Réseau
AMAP IdF



À la découverte des fermes collectives de Bretagne

Imaginer à plusieurs son projet agricole est une solution pour vivre autrement le travail au quotidien, la répartition des charges mentales et financières, l'entrée et le départ du métier... Mais les formes de collectif sont nombreuses : où placer le curseur de la mutualisation selon mes envies et besoins ? Qu'est-ce que je viens chercher dans ce collectif ? Comment le penser pour en faciliter les entrées et sorties ?

Les 18 et 19 décembre 2025, 8 paysan·nes et 5 porteur·euses de projet francilien·nes, accompagnées de 2 paysan·nes membres du réseau local, se sont rendu·es en Bretagne pour la visite de 4 fermes collectives aux organisations très différentes ! L'objectif : nourrir leur réflexion sur la volonté de s'installer en collectif ou questionner leur collectif existant ; s'inspirer de la diversité. A la suite de ce voyage, 3 participant·es ont pris contact avec le pôle Abiosol pour en savoir davantage sur l'accompagnement à la création d'un collectif !

Rencontre des paysan·nes sur leur ferme et accompagnement individuel

Le Réseau des AMAP en Île-de-France s'attelle à rencontrer tous les nouveaux et nouvelles paysan·nes qui rejoignent le mouvement francilien des AMAP, afin de découvrir des fermes de plus en plus diversifiées et complémentaires de

celles déjà existantes. En 2025, Lucie, puis Adèle, chargées d'accompagnement des fermes, ont visité 6 nouvelles fermes démarrant leur commercialisation en AMAP et 13 commercialisant déjà en AMAP pour diverses problématiques : calcul de la part de récolte, changements au sein de la ferme, projet de transmission, etc.

Ces moments d'échange en physique permettent de discuter des partenariats avec les AMAP, de partager/diffuser les pratiques techniques observés dans d'autres fermes, de recueillir les besoins d'accompagnements, et d'aiguiller les paysan·nes vers nos interlocuteurs partenaires si besoin. Ces échanges individuels incitent souvent les producteur·rices à se concerter ensuite sur des problématiques communes.

En 2025, 15 paysan·nes ont sollicité le Réseau pour être accompagné·es sur divers sujets : calcul de part de récolte, médiation avec une AMAP, burn-out, manque de production, communication etc.

4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes

Le travail sur les fermes, impacté par le dérèglement climatique

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des années 2023 et 2024, marquées par la multiplication de phénomènes climatiques extrêmes. Il a fallu composer avec les conséquences des pluies exceptionnelles de 2023-2024, puis faire face à des épisodes de canicule répétés. L'année a ainsi débuté avec une fatigue mentale et physique importante, accumulée au cours des mois précédents.

Les pertes de cultures, la difficulté à planifier le travail et la crainte de non-renouvellement des engagements, liée à la production de paniers plus petits ou incertains affectent le moral. La surcharge de travail, déjà relevée en 2024 se poursuit en 2025 et fragilise la forme physique des paysan·nes. Sur certains territoires, les sols hydromorphes fortement tassés par les pluies de 2023-2024 nécessitent encore un décompactage, long et pénible et l'achat de compost supplémentaire pour faciliter la remise en culture. Ces dépenses alourdissent les coûts de production, difficiles à répercuter dans les paniers après une année 2024 déjà fragile économiquement.

L'ensemble de ces conditions défavorables fragilise les fermes, en particulier celles des paysan·nes récemment installé·es ou travaillant seul·es. Dans ce contexte, le soutien moral des AMAP a été précieux pour maintenir la motivation des agriculteur·rices.

Le Réseau a été présent aux côtés des fermes et des groupes AMAP de différentes manières auprès :

des fermes :

- Accompagnement individuel afin de les aider à mobiliser les dispositifs d'aide de la MSA et à être soutenues sur les plans humain et économique. (4 fermes) ;
- Accompagnement individuel à la préparation de leur bilan de saison avec leurs groupes AMAP (aide à la présentation de leurs chiffres et mise en mot / remise en contexte de leur vécu et des difficultés de production sur l'année) ;
- Rédaction d'articles « météo des Champs » sur le site internet et la lettre d'information du Réseau afin d'aider à la communication des fermes.

des groupes AMAP :

- Aide à la prise en main de dispositifs de soutien financier et non financier pour les paysan·nes partenaires ;
- Aide à la mobilisation et au recrutement de nouveaux amapien·nes afin d'augmenter le nombre de contrats.

La communication au sein du partenariat entre l'AMAP et la ferme

Accompagnements individuels en situation conflictuelle

En 2025, les salarié·es et administrateur·rices du Réseau ont travaillé avec 16 AMAP et fermes partenaires rencontrant **une situation difficile, voire conflictuelle**. Le niveau de conflictualité et les sujets de tension sont très variés : communication entre le bureau et la ferme maraîchère, évolution du prix, contenu du panier, implication des amapien·nes à la ferme, manque de paniers, etc. L'accompagnement du Réseau a pour objectif de caractériser la situation et les besoins de chaque partie, de cadrer les échanges, d'identifier des repères communs et de prendre du recul sur la situation.

La commission « Ethique et juridique » du Réseau AMAP IdF, composée d'administrateur·rices amapien·nes ou paysan·nes et d'une salariée, constitue un espace d'échanges du Réseau pour décider collectivement des modalités d'accompagnement :

- a minima, échanges téléphoniques et partage de recommandations par mail auprès des référent-es de l'AMAP et de la ferme.
- Appels et/ou visite sur la ferme pour renforcer la communication auprès des adhérent-es sur la situation agricole, économique et humaine de sa ferme.
- Un-e membre de la commission peut se déplacer pour animer des échanges et faciliter la compréhension des besoins de chaque partie. En 2025, 6 déplacements ont été réalisés par les salariées.

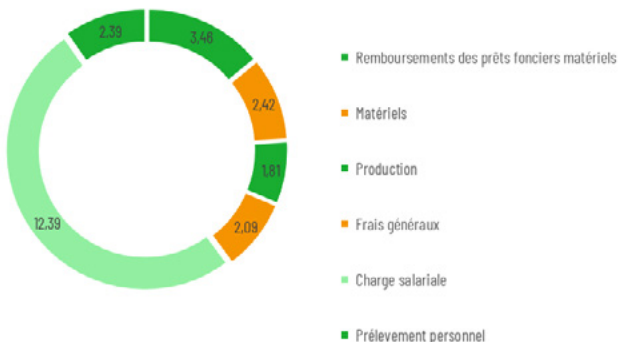
Se former à la régulation des conflits

Une formation inter-régionale sur la régulation des conflits dans les AMAP a été organisée pour plusieurs réseaux régionaux d'AMAP avec l'intervention d'Annie Le Fur de l'[IFMAN](#). Pour l'Île-de-France, 2 administratrices amapiennes et 2 salariées du Réseau ont ainsi pu s'approprier des notions autour de la régulation des conflits, de mettre en pratique un processus d'intervention dans des situations de conflit et de faire de l'analyse de pratiques professionnelles entre pair-es.

Faciliter la compréhension du prix du panier

En 2025, 2 paysan-nes nous ont sollicité pour (re)calculer leur prix de panier à partir de leurs charges avec l'outil développé par le Réseau AMAP IdF. Ce calcul permet d'être en mesure d'expliquer ce que recouvre son prix et de discuter de ces augmentations avec ses groupes partenaires. Une évolution du tableau excel permet maintenant de générer automatiquement des graphiques (voir ci-dessous) pour faciliter la compréhension du prix du panier par les amapien-nes.

Prévision répartition des 25€ du prix du panier en fonction des charges de la ferme



Face à un besoin croissant en petits paniers, de nombreux questionnements émergent sur la pertinence de privilégier un format unique de panier moyen pour correspondre davantage à la taille des foyers composant l'AMAP, mais qui nécessite souvent de devoir trouver davantage d'amapien-nes.

Outils collectifs : fiches pratiques et ateliers

En parallèle de l'accompagnement des situations individuelles, le Réseau crée et diffuse des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérent·es et propose des espaces de formation et d'échange de pratiques pour s'outiller sur les relations partenariales en AMAP.

Ainsi, en 2025, la fiche [«Communiquer sereinement entre amapien·nes et paysan·nes»](#) a été créée pour aider à identifier les moments clés d'échanges entre groupe et ferme, et mieux penser l'articulation des différents outils (réfèrent·e, mails, réseaux sociaux, distribution). Un [article complémentaire](#) revient sur les éléments partagés en AG 2025 lors de l'atelier dédié à la communication dans le partenariat AMAP.

La fiche [«Organiser une réunion de bilan de partenariat avec la ferme»](#) a été conçue pour préparer un échange avec la ferme partenaire et propose un déroulé-type de réunion. Elle est associée à la fiche [«Faire un questionnaire en ligne de bilan pour les amapien·nes»](#) pour objectiver les ressentis des amapien·nes sur le fonctionnement de l'AMAP et le partenariat avec une ferme et à un [formulaire type de bilan de partenariat](#).

Trois ateliers ont permis d'échanger sur les pratiques de communication des AMAP et le prix d'un panier. Ils ont réuni 34 participant·es.

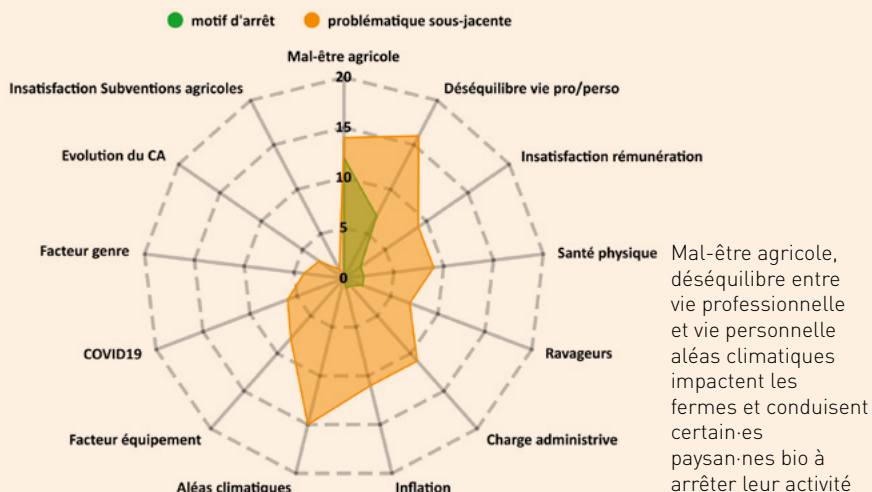
Apprendre des arrêts d'activité

Le Réseau des AMAP en Île-de-France a observé une augmentation des arrêts d'activité agricole au cours des cinq dernières années sur son territoire. Afin de mieux comprendre les facteurs déterminants impliqués dans les décisions d'arrêt, le Réseau a lancé une étude visant à analyser leurs motifs. La compréhension de ces éléments a permis, et permettra encore, au Réseau de mieux cerner les besoins des paysan·nes afin d'y répondre.

L'étude met en valeur la nature multifactorielle de ces arrêts : il apparaît que la raison citée, souvent la dernière vécue ou identifiée, n'est en réalité que la « dernière goutte d'eau » faisant déborder un vase qui s'est rempli au fil des derniers mois, voire des dernières années.

Cette étude a donc pour objectif de mieux identifier les facteurs à surveiller en tant que potentiels déclencheurs de cette « dernière goutte d'eau », et de réfléchir à des manières d'aider à « vider le vase » plus régulièrement. Cela

passer notamment par la mise en place, par le Réseau, d'espaces d'échanges et de formations, individuels et collectifs, ainsi que par la proposition, dès l'installation, de leviers d'action pour les paysan·nes (mieux anticiper l'organisation du travail, réaliser des investissements mesurés, s'associer pour partager la charge mentale, etc.).



Parmi les 13 causes principales identifiées par l'étude, on retrouve en tête de classement :

1. Le mal-être agricole (entendu ici comme un état de très grande fatigue mentale et de détresse accumulée) ;
2. Le déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
3. L'insatisfaction en matière de rémunération ;
4. La santé physique ;
5. La pression liée aux ravageurs et à la charge administrative.

Il est néanmoins important de rappeler qu'il est toujours légitime d'arrêter, et que cette étude n'assimile pas l'arrêt à un échec. Les paysan·nes, comme dans toute autre profession, doivent pouvoir aspirer à un changement de métier. Il est d'ailleurs encourageant de constater que de plus en plus de paysan·nes parviennent à s'arrêter lorsqu'ils et elles en ressentent le besoin.

Le Réseau accompagne par ailleurs, avec les autres acteurs d'ABIOSOL, la transmission de toutes les fermes qui le souhaitent, afin que l'activité agricole puisse se pérenniser et se poursuivre sur les fermes.

La mise en place de nouveaux partenariats maraîchage

Après un surcroît d'activité de mise en relation en 2024 liée à l'arrêt de nombreux partenariats historiques, on constate une baisse du nombre de sollicitations par des AMAP qui souhaitent un nouveau partenariat maraîchage. Ainsi en 2025, le Réseau a été sollicité par

- 10 AMAP pour être mises en relation avec des fermes en recherche de débouchés en AMAP ;
- 20 fermes exprimant leur besoin d'être mise en relation par manque de paniers dans leurs AMAP. Elles n'ont pas toutes pu commencer un nouveau partenariat.

Par ailleurs, l'observatoire des AMAP (cf. page 44) révèle qu'un tiers des AMAP manque de paniers pour satisfaire pleinement les demandes de leur ferme maraîchère partenaire. Parfois, les fermes cherchent alors à développer de nouveaux partenariats AMAP pour compenser les paniers manquants.

Pour une mise en relation organisée et éthique

Afin d'optimiser les mises en contact entre AMAP et maraîcher·ères, le Réseau a mis en place en 2025 des **formulaires de remontées des besoins** ([un pour les maraîcher.es](https://unpourlesmaraicher.es), [un pour les AMAP](https://unpourlesamap.org)). Le Réseau dispose ainsi d'une vue d'ensemble des demandes et peut limiter la mise en concurrence entre fermes paysanne. Il priorise l'envoi de coordonnées entre fermes et groupes selon des critères fixés par l'ensemble du Collectif d'administration, à savoir :

- la cohérence entre les besoins de chaque partie d'abord ;
- la priorisation des fermes franciliennes ensuite ;
- les enjeux économiques pour la ferme (nouvelle installation, pérennité de la ferme questionnée, possibilité ou non de vendre les produits via d'autres débouchés).

La mise en place d'un nouveau partenariat ne s'arrête pas à l'envoi de contacts. Qu'importe la raison de l'arrêt de partenariat (départ à la retraite, arrêt d'une activité ou désaccord entre la ferme et l'AMAP), c'est un moment délicat. L'enjeu est alors de garantir la continuité de l'association et du nombre d'adhérent·es, tout en construisant le nouveau partenariat sur des bases différentes de la ferme précédente. Astrid et Lucie, puis à leur suite Joana et Adèle, salariées du pôle Partenariat AMAP, accompagnent donc les parties prenantes pour qu'elles précisent et exposent leurs attentes vis-à-vis du partenariat.

En parallèle, le Réseau accompagne les AMAP qui manquent de paniers dans leur recherche de nouveaux·elles adhérent·es.



© Réseau AMAP IdF

Répliquer le modèle AMAP pour les autres productions que le maraîchage

Depuis plusieurs années, le Réseau AMAP IdF accompagne les éleveur·euses, arboriculteur·rices, céréalier·ères, etc. et les amapien·nes afin de construire des partenariats adaptés aux spécificités de chaque production.

Faciliter les nouveaux partenariats entre des fermes céréalières, des élevages, des vergers (etc.) et des groupes AMAP

Comme pour le maraîchage, le Réseau AMAP IdF a mis en place en 2025 des formulaires de contact spécifiques pour les partenariats élevage, céréales, fruits, PPAM, etc ([pour les fermes](#) et [pour les AMAP](#)). Ce travail de mise en relation est complexe et pas toujours fructueux. En effet, une mutualisation entre plusieurs groupes proches distribuant le même soir est souvent nécessaire afin de rentabiliser le déplacement des paysan·nes grâce à un plus gros volume de production. Le Réseau peut s'appuyer sur les informations transmises par les groupes et les fermes sur les partenariats existants, via leur fiche en ligne. Un travail d'actualisation a démarré en 2025 dans le cadre d'une campagne téléphonique auprès des groupes AMAP.

En 2025 :

- 20 groupes AMAP ont été mis en relation avec des fermes céréalières, des vergers, des élevages, des myciculteur-ices suite à une sollicitation ;
- Plusieurs d'entre elles ont été accompagnées pour prendre contact avec d'autres AMAP à proximité afin de mutualiser un partenariat ;
- 2 AMAP ont été accompagnées pour définir le cadre des partenariats avec des fermes non maraîchères ;
- 14 fermes ont été accompagnées pour trouver de nouvelles AMAP, chiffre en augmentation par rapport à 2024

Consolider les partenariats existants

Sur sollicitation, le Réseau AMAP IdF intervient auprès des fermes non maraîchères pour faciliter la communication auprès de leurs AMAP partenaires. Si la ferme rencontre une situation particulière, ou simplement pour faire un bilan de saison, les salariées peuvent animer une réunion interAMAP en visio ou sur la ferme.

Ainsi, en 2025, 5 fermes ont été accompagnées, certaines dans leur lancement d'activité (produits de chèvres, ppam), d'autres dans la pérennisation de leurs partenariats (œufs, fruits).

Enquête « Fruits en AMAP »

Le Réseau AMAP IdF a participé à la journée dédiée à la filière fruits organisée par le GAB le 10 mars 2025. Afin de partager un retour sur la consommation de fruits en AMAP, une enquête a été lancée auprès des 21 arboriculteur-rices en AMAP (en activité principale ou secondaire). 7 fermes dont 3 vergers en atelier secondaire au maraîchage y ont répondu, complété par des entretiens réalisés avec 2 arboricultrices et 2 amapiennes référentes fruits.

Entre 2020 et 2025, la part du chiffre d'affaires des vergers issue des AMAP est stable, voire en augmentation. Le niveau de demande dans chaque AMAP est perçu comme stable par les arboriculteur-rices même si variable selon les AMAP (en baisse dans certaines, et en hausse dans d'autres). Certains arboriculteur-rices perçoivent des différences selon les territoires (rural VS Paris ou petite couronne) et l'offre de fruits disponible sur le territoire de l'AMAP. Il y aurait une plus grande valorisation de l'offre de fruits et petits fruits par les AMAP parisiennes et petite couronne. Les membres de ces AMAP auraient plus envie de manger des fruits et aussi potentiellement plus de moyens.



© Réseau AMAP IdF

Les temps d'échange et d'accompagnement sur le cadre juridique des partenariats AMAP constituent aussi une opportunité pour sensibiliser les amapien-nes sur la consolidation de leurs partenariats sur les produits d'élevage, de céréales, de PPAM, de fruits etc. Cela passe notamment par un engagement :

- sur l'ensemble de la saison (plutôt que des commandes ponctuelles) ;
- sur une part de production variable (assiette de fromages de valeur lissée sur l'année mais composé selon la réalité de la lactation et des capacités de transformation de la ferme, un contrat oeufs qui intègre la variation de ponte des jeunes et moins jeunes poules, etc.)
- qui valorise et apporte de la transparence sur le devenir des animaux élevés pour la production de lait et d'œufs (chevreaux issus de la production de fromages de chèvres par exemple, ou les poules pondeuses en fin de carrière).

II Consolider et diffuser le modèle AMAP



1. Accompagner la création de groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF a poursuivi ses missions d'accompagnement à la création de nouvelles AMAP en 2025.

Les soirées « Tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une ou d'en rejoindre une »

Assister à une réunion visio « tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une ou d'en rejoindre une » est un préalable avant de se lancer dans l'aventure de l'AMAP.

En 2025, 3 sessions ont été organisées et ont permis aux 22 participant-es d'appréhender les principes et les valeurs propres au modèle AMAP. Ces sessions sont aussi ouvertes aux nouveaux amapien-nes.

Un accompagnement individuel

En 2025, **22 porteur-euses de projet à la création d'AMAP** ont été en lien avec le Réseau. Cet accompagnement se traduit par des échanges sur le type de projet d'AMAP, sur comment le faire connaître pour rassembler des mangeur-euses, puis par des relectures de statuts associatifs, des conseils sur tous les sujets liés à la vie de l'AMAP, mais aussi, si besoin, d'une participation à des réunions de lancement du projet. L'accompagnement se poursuit par la mise en relation entre nouveaux groupes et paysan-nés, déjà installé-es ou en cours d'installation en lien avec nos partenaires du pôle Abiosol.

Grâce à cet accompagnement, et à la motivation d'habitant-es de toute la région, **1 nouveau groupe en AMAP** à Gouvernes (77) a vu le jour en 2025 et 3 autres aboutiront dans les premiers mois de 2026 (Cergy – 95, Barbizon – 77, Nemours – 77).

Cette année, **7 projets accompagnés sont à l'initiative des paysan-nés installé-es ou des porteur-euses de projet** en cours d'installation, avec le souhait de créer une AMAP localement. Ce type de demande s'accroît d'année en année.

La dynamique « entreprise » constatée l'an dernier se poursuit également avec 12 sollicitations en 2025 portées par des entreprises ou leurs salarié-es. Cependant, peu d'entre eux aboutissent, questionnant les modalités d'accompagnement des entreprises sur l'accès via le modèle AMAP à une alimentation bio de proximité dans ce cadre.

Faire découvrir le modèle AMAP dans les territoires dépourvus d'AMAP

Collaboration avec la ville de Sevrans (93) pour impulser la création d'une AMAP sur la ville. Le Réseau AMAP IdF a accompagné la commune pour l'organisation, la communication et l'animation de 3 réunions publiques puis d'une action au forum des associations, ainsi que pour la mise en relation avec l'AMAP voisine d'Aulnay-sous-Bois (découverte du modèle, fonctionnement et partenariat avec la maraîchère) et avec les acteurs locaux intéressés par l'alimentation et l'agriculture durable. Un groupe d'habitant-es s'est ainsi réuni à plusieurs reprises et s'est mobilisé pour faire connaître l'initiative sans pour l'instant finaliser la création d'un groupe AMAP... à suivre en 2026.

Conseils et accompagnement du projet « Tout le monde est bio à Paris Vallée de la Marne » porté par le PTCE Paris Vallée de la Marne (77). L'objectif du projet

est de créer des AMAP dans 3 quartiers populaires à Champs-sur-Marne, à Lognes et à Torcy et de développer un projet avec les étudiant-es de l'Université Gustave Eiffel. Emilie, salariée du Réseau a présenté le modèle AMAP et des projets d'accessibilité alimentaire auprès de la chargée de projet, a participé au comité de pilotage, et suivi les AMAP locales et les maraîchères en AMAP qui ont commencé la livraison de paniers pour les ateliers cuisine organisés en phase 1 du projet.

Participation à une réunion d'information sur les AMAP portée par **Cœur d'Essonne avec la ville de Fleury-Mérogis** et 2 structures associatives actives sur la ville sur les questions d'accessibilité alimentaire.

2. Accompagner les groupes existants et les partenariats

Les formations : premier levier d'action

L'offre de formation du Réseau s'appuie sur les méthodes d'éducation populaire (Partage d'expériences, enrichissement entre pair-es, ...) et permet aux participant-es de se poser les bonnes questions collectivement plutôt que de leur apporter des réponses toutes faites.

Formations sur l'agriculture et l'alimentation

Ces formations, co-organisées avec Terre de Liens Île-de-France et les Ami-es de la Confédération Paysanne, sont à destination des citoyen-nes adhérent-es de nos réseaux respectifs. Elles ont pour objectif de consolider les connaissances, compréhension et capacité d'action de nos membres sur le monde agricole. En 2025, le catalogue commun à nos trois structures et comprenant **19 formations pour comprendre, agir et découvrir les fermes et le métier de paysan-nes**, a été diffusé largement aux groupes AMAP.



Formations liées à la vie de groupe en AMAP

- **Un journée d'échanges « sur mesure » entre AMAP des Yvelines**
Cette formation, co-organisée avec l'AMAP des Ecolibris Rive-Gauche (78) a rassemblé 14 participant-es de 8 groupes AMAP des Yvelines. Au



Astrid, salariée, présente aux amapien·nes des Yvelines les supports et documents à leur disposition pour parler AMAP à l'accueil des nouveaux membres

© Réseau AMAP
IdF

programme, des sujets identifiés en amont avec les inscrit·es : **freins et leviers à la participation, répartition des rôles dans l'AMAP**, différentes formes d'implication dans l'AMAP (ateliers à la ferme, accueil des nouveaux adhérent·es, et identification de nouveaux référent·es), **cadre éthique et juridique** d'un partenariat AMAP avec une ferme, pratiques de **communication** entre amapien·nes et paysan·nes, projets **d'accessibilité** pour ouvrir l'AMAP à un public plus large. La rencontre entre AMAP locales et l'animation d'une salariée ont été particulièrement appréciées par les participant·es.

- **Ateliers Mardi pratique** : chaque mois, un temps d'échange de 2h en visio permet d'échanger et mutualiser les expériences sur des thématiques correspondant aux besoins identifiés sur le terrain. En 2025, 7 ateliers ont été organisés avec plus de 80 amapien·nes francilien·nes sur des sujets variés : organisation de l'AMAP, bilan de partenariat, calcul du prix du panier, communication, découvertes du modèle AMAP et accessibilité alimentaire. A noter, une session sur le rôle des AMAP dans la Sécurité Sociale de l'Alimentation, co-organisé avec plusieurs réseaux régionaux d'AMAP, a réuni environ 80 participant·es de toute la France (20 en IDF).
- **La formation « Agir en AMAP pour favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation durable et choisie »** a été organisée en présentiel le temps d'une journée, pour aider les 15 participant·es à monter des projets de cette nature en AMAP.
- En 2 soirées, les 8 participant·es de la **formation « Enfin des réunions réjouissantes »** ont pu se familiariser avec les étapes clés pour organiser

une réunion, en amont, pendant et après. Une formation alliant théorie et pratique pour que, lors des prochaines AG, les participant-es sachent endosser la position de facilitateur-ice, mettre en place une communication fluide et gérer une situation conflictuelle.

L'accompagnement de la vie quotidienne des groupes AMAP

Les bénévoles de groupes AMAP interpellent le Réseau lorsqu'ils-elles questionnent l'organisation de leur AMAP (répartition des tâches, prise de décision etc.) ou que le collectif ou bureau est traversé par des tensions. En 2025, ce sont 15 AMAP qui ont été accompagnées pour travailler sur leur organisation !

Cette année, un atelier visio a porté spécifiquement sur l'organisation de l'AMAP, de la répartition des tâches dans l'AMAP, l'identification et l'accueil de nouveaux-elles référent-es, à la gouvernance partagée.

Une campagne téléphonique pour renforcer le contact entre Réseau et groupes AMAP

Depuis octobre 2025, le Réseau AMAP IdF réalise une campagne téléphonique pour renforcer sa présence auprès des groupes en AMAP et diffuser ses actions d'accompagnement et de formation. Après avoir contacté l'ensemble des AMAP de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, Alix, nouvelle salariée arrivée en appui,, contacte désormais celles implantées en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines. Sur les 193 groupes en AMAP contactés, 150 ont répondu. Cela a permis d'actualiser des informations de contact ou de connaissance du groupe, de répondre à des besoins exprimés sur divers sujets tels que le recrutement de nouveaux membres ou l'organisation interne de l'association et de leur rappeler l'importance de l'adhésion au Réseau ou de participation à l'observatoire des AMAP. La campagne va se poursuivre jusqu'en mars 2026, objectif : toutes les AMAP franciliennes contactées !

La préparation du renouvellement des contrats

Moment fort de la vie des AMAP, le renouvellement des contrats peut provoquer des inquiétudes pour les groupes qui peinent à recruter de nouvelles personnes. Malgré un contexte parfois défavorable, les amapien-nes redoublent d'effort et de créativité pour attirer de nouveaux membres dans leur AMAP ! Le Réseau AMAP IdF veille à être au plus près des groupes pour les accompagner dans leur recrutement et l'accueil des nouveaux-elles.

En 2025, le focus a été mis sur l'accueil car pour pérenniser l'engagement dans l'AMAP, il faut que chacun-e trouve sa place. Le fonctionnement de l'AMAP est atypique et peut donc être très déroutant : engagement sur une période longue, au sein d'un collectif, par des choix directs des produits. Permettre à tout-e nouvel-le amapien-ne de se sentir à l'aise, c'est travailler les conditions d'accueil et d'intégration des nouvelles personnes. Comment enraceriner les amapien-nes dans le groupe à long terme ? Comment prendre en compte les contraintes individuelles qui freinent l'engagement de certain-es ? Quelques pistes de réponses ont été présentées dans [la nouvelle fiche sur l'accueil de nouvelles personnes dans l'AMAP](#).

En 2026, ces questions seront approfondies et un programme spécifique d'accompagnement se focalisera sur le recrutement vers l'extérieur.

Les outils de dématérialisation des contrats

Plusieurs outils de dématérialisation des contrats sont utilisés par les groupes AMAP en Île-de-France : AMAPress, CAMAP, ClicAMAP... Ce dernier a été développé par le Réseau des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et déployé dans plusieurs régions avec l'appui du MIRAMAP. Dans ce cadre, le Réseau AMAP IdF participe à la gouvernance et au déploiement de l'outil en IDF, ainsi qu'aux sollicitations des groupes sur le logiciel. En 2025, une quinzaine d'AMAP nous ont contacté pour des questions ou pour tester le logiciel. A ce jour, environ 90 groupes ont activé leur compte ClicAMAP, une vingtaine utilisant tout ou partie des fonctionnalités.

Le Réseau est très sollicité par les groupes sur la question de la dématérialisation des paiements. Un groupe de travail interne s'est constitué pour identifier les solutions mises en œuvre par les membres et les analyser au regard de la charte des AMAP.

L'éthique du modèle AMAP (la gestion et l'évolution des partenariats AMAP)

Depuis 2023, la marque AMAP est devenue une marque collective. Il revient à chaque utilisateur du terme AMAP de s'assurer de l'adéquation entre son fonctionnement et les conditions d'usage du terme AMAP. Celles-ci sont définies dans le [règlement d'usage de la marque](#).

Chaque année, des groupes AMAP nous contactent pour avoir des conseils sur le cadre juridique et éthique du modèle AMAP. En 2025, nous avons accompagné une vingtaine d'AMAP pour travailler sur des questionnements juridiques, allant des obligations légales d'un contrat AMAP (notamment la signature), des modalités de soutien financier pour les fermes, des litiges après l'usage d'une photo sans droits, à la vente hors contrat, la vente ponctuelle, les groupements d'achat, ou encore les paiements ...

Une fiche pratique a été créée pour diffuser des conseils en cas de litige juridique suite à l'usage d'images sans en avoir les droits. Le Réseau francilien a aussi contribué à la finalisation d'un [livret repères juridique](#) du Miramap, qui traduit les recommandations juridiques en pratiques AMAP pour permettre aux AMAP d'être reconnues comme d'intérêt général.



Voyage d'études amapien·nes : « Gestion et protection de la ressource en eau : quel impact pour les AMAP »

Cette année encore, le voyage d'étude pour les amapien·nes s'est déroulé sous des températures hivernales. Les 15 participant·es ont bravé neige et verglas pour rencontrer 8 paysan·nes installé·es sur 5 fermes en Seine-et-Marne. Durant ces deux jours, nous avons exploré la thématique de l'eau sur les fermes :

- **Aléas dans un contexte de dérèglement climatique** (inondations comme en 2024, sécheresses) et soutien des AMAP
- **Investissements et itinéraires techniques liés à la gestion de l'eau** : les sujets sont divers et les choix complexes, variant beaucoup selon le contexte d'installation et la structure des sols (drains ou fossés ? Irrigation ou arrosage ? Cultures non-irriguées ? Goutte-à-goutte ou aspersion ? Bassins et cuves ou forage ? Etc.).
- **Protection de la ressource.** Concernant la quantité d'eau, nous avons découvert les stratégies des maraîcher·es pour limiter le pompage. Concernant la qualité de l'eau, l'enjeu est de lutter contre la pollution diffuse des nappes phréatiques. Au près de la ferme de Fontenelle et de la ferme de Retal, nous avons notamment abordé le rôle des grandes cultures en bio et de l'élevage extensif dans la transformation paysagère et l'infiltration de l'eau à la parcelle.

Les participant·es ont été associé·es à la rédaction du compte-rendu, et un amapien s'est porté volontaire pour rédiger un [article d'étonnement](#).



Malgré les conditions hivernales les moutons de la ferme de Retal se laisse approcher lors du voyage d'études 2025

© Michael Loison

3. Diffuser le modèle AMAP

Rendre les AMAP plus accessibles

Agir pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, quels que soient sa situation économique, son bagage socio-culturel ou son implantation géographique, est une manière de poursuivre la transformation sociale initiée par le mouvement des AMAP.

Depuis de nombreuses années, les groupes AMAP et les fermes partenaires innovent pour mettre en place des projets inclusifs pour des personnes éloignées des AMAP. Le Réseau les accompagne individuellement et collectivement à s'ouvrir à un large public.

Accompagnement des groupes AMAP et des fermes

L'intervention du Réseau prend de multiples formes. A titre d'exemples en 2025, participation à l'assemblée générale de l'AMAP Belles Fontaines de la vallée (77), échanges pour le démarrage d'une action avec l'AMAP Portifontaine (77), lancement d'un projet avec l'AMAP de la Goutte d'Or (75), rédaction de statuts, poursuite d'un projet avec l'AMAP des Roses (94), échanges avec plusieurs maraîchères qui souhaiteraient que leur AMAP se lancent dans des projets.

Des initiatives SSA avec les AMAP

Les initiatives de Sécurité sociale de l'Alimentation (SSA) se développant en Île-de-France, certaines AMAP se mobilisent autour de ces projets et le Réseau avec elle.

- L'AMAP Karotte (94) et leur maraîcher, Nicolas, sont ainsi devenus les partenaires de la ville du Kremlin-Bicêtre qui expérimente un projet inspiré de la SSA.
- Les AMAP du 20^{ème} arrondissement de Paris et le Réseau ont été sollicités par le groupe conventionnement de la caisse solidaire du 20^{ème}.
- Le lancement d'une dynamique institutionnelle dans le 14^{ème} arrondissement de Paris a également mobilisé des amapien-nes de plusieurs AMAP des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Plusieurs espaces de partage collectifs ont été proposés aux membres du Réseau en 2025 :

- Un atelier lors de l'Assemblée Générale du Réseau « paniers solidaires en AMAP, et après ? »
- Une journée de formation pour découvrir le contexte d'action ainsi que les expériences déjà menées dans les AMAP franciliennes, comprendre les enjeux et les principales étapes pour monter un projet et réfléchir concrètement aux prochaines actions à mettre en place.
- Un atelier en visio de partage d'expérience sur le montage de projet en AMAP
- Un atelier en visio sur le rôle des AMAP dans les initiatives de Sécurité sociale de l'alimentation (co-organisé avec plusieurs réseaux dont le Réseau des AMAP AURA et Isère). 80 participant-es dont une vingtaine en IdF
- Co-animation, avec les Réseaux d'AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et Isère, d'une visio de partage d'expériences à destination des paysan-nes en AMAP « Monter des contrats accessibles : Comment permettre à toute personne, quels que soient ses revenus, de manger mes aliments ? Comment faire, avec qui, quel appui des réseaux d'AMAP... ? »
- Participation à une réunion inter-AMAP initiée dans les Yvelines, à Guyancourt, spécialement dédiée à cette thématique,
- Co-organisation et animation d'une inter-AMAP à Torcy (6 AMAP) dédié aux projets d'accessibilité en AMAP.

D'autres temps collectifs en inter-AMAP ont été initiés en 2025 et sont programmés pour 2026 dans les Yvelines et dans le Nord de Paris.

Les actions à l'échelle régionale

Plusieurs clés de réussite sont identifiées pour la mise en place en AMAP de projet d'accessibilité alimentaire. L'une d'elle réside dans le choix d'un partenaire social.

Dans certaines situations, ce choix est évident : l'AMAP distribue dans un centre social, dont l'équipe est sensible à la thématique de l'alimentation ou des amapien-nes connaissent bien une structure associative et font le pont entre les deux structures.

Mais ce n'est pas toujours le cas et pour faciliter la mise en place de projets commun, le Réseau AMAP IdF prend le temps de rencontrer et d'échanger avec des partenaires potentiels. A titre d'exemples, en 2026 :

- La Fédération des Centres Sociaux de Paris pour capitaliser les expériences menées à Paris entre AMAP et centre social
- La CNAF pour un projet de paniers solidaires porté au niveau national
- Le PTCE Paris Vallée de la Marne (77) et la ville de Sevran (93) pour un accompagnement et une présentation d'initiatives d'accessibilité alimentaire en AMAP

Enfin, le Réseau a apporté son soutien dans l'organisation d'évènements ou de temps d'échanges sur la thématique de l'accès digne pour toutes et tous à une alimentation durable et choisie et est intervenu dans certains des débats organisés. A titre exemples :

- Soutien à l'organisation du Forum de l'alimentation à Versailles (78) et prise de parole d'un administrateur paysan
- Participation à une table ronde sur les enjeux du droit à l'alimentation animée par Bénédicte Bonzi et Antoine Chao dans le cadre du marché paysan Place des fêtes en ouverture du Festival Mieux Manger de la ville de Paris (75)
- Mise en lien avec le DFAAP 19^e (Défi Foyer alimentation positive) et une AMAP de l'arrondissement qui a permis une rencontre du public du centre social Rosa Parks et de l'AMAP
- Elaboration d'une fiche repère pour les AMAP en vue des élections municipales sur le partenariat des AMAP avec les municipalités pour porter des projets en faveur de l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité

Le travail inter-régional avec le Miramap

Le Réseau AMAP IdF s'est particulièrement impliqué dans le groupe de travail inter-régional sur l'accessibilité alimentaire (réunissant salarié-es et administrateur-rices des différents réseaux régionaux et du MIRAMAP) :

- Travail sur la place et le rôle des AMAP et des Réseaux dans les initiatives vers une Sécurité sociale de l'alimentation : co-animation d'un atelier en visio avec des témoignages de différentes AMAP et de paysan-nes et élaboration/analyse d'une enquête nationale sur la perception et le rôle des AMAP dans la SSA.
- Réflexion sur les financements potentiels des projets d'accessibilité alimentaire en AMAP

Comment parler à un public jeune des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et du modèle AMAP ?

Au vu de l'intérêt croissant pour la thématique de l'alimentation et de l'actualité agricole, le mouvement des AMAP a un enjeu fort de partage d'expériences et de connaissance avec un public jeune. Le Réseau se mobilise pour la création de supports et d'animations pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge, pour l'organisation de temps d'échanges de pratiques entre amapien-nes et paysan-nes et pour répondre aux sollicitations émanant d'écoles, collèges, lycées et formation post-bac.

Partager les nouveaux outils pédagogiques

Sur le site internet amap-idf.org, la rubrique Agir/actions pédagogiques s'est enrichi d'outils sur les cycles de culture de 4 nouveaux légumes : l'oignon, la courgette, la salade et la carotte. Pour chaque légume, une frise chronologique, un livret pédagogique et une vidéo d'un-e maraîcher-ère sont disponibles pour comprendre les étapes et les aléas de production de ces légumes en

agriculture biologique. Pour faciliter leur utilisation, le Réseau a constitué une série d'animations (cocotte, puzzle à constituer, etc) à utiliser en classe mais aussi sur un stand ou lors des distributions de l'AMAP.

Pour favoriser le partage d'expérience et présenter les outils créés, deux ateliers d'échanges de pratiques ont été programmés en visio.



puzzle pour établir la frise des étapes de culture de la courge et de la tomate

Soutenir les actions pédagogiques

En 2025, le Réseau a répondu à diverses sollicitations de cette nature. A titre d'exemples :

- Accompagnement d'AMAP pour des interventions en classes : Panais de Pontault à Roissy-en France -77 et Panier de l'échange à Vanves - 92;
- Proposition de sujets d'étude pour des étudiant·es : appui d'étudiant·es en marketing sur un projet de recherche de nouveaux adhérent·es de l'AMAP des Volontaires (Paris 15^{ème}) pour 2026 ;
- Partenariats avec plusieurs structures : Abiosol (forums des métiers de la Terre et du Goût de Sevrans-93 et Brétigny-91), Cité des sciences (exposition Jardins), Fondation Nature et Découvertes



© Cité des Sciences et de l'Industrie

Un jeu pour découvrir le principe des AMAP pour des collégien·nes

C'est le projet de créer un outil pédagogique ludique pour amener les adolescent·es à s'interroger sur leur mode de consommation et leur lien avec le monde agricole.

Pour favoriser la participation et la réflexion, nous avons développé un jeu basé non pas sur les connaissances des joueur·euses mais sur des stratégies de jeu pour atteindre des objectifs personnels et collectifs. Des cartes informatives sont dévoilées au fur et à mesure du jeu et permettent de résoudre l'énigme.

Le groupe de travail dédié a tout d'abord identifié les objectifs pédagogiques et les messages à transmettre puis a réfléchi aux différentes formes que pourrait prendre ce jeu. Après le développement de 3 concepts différents, nous avons travaillé avec un spécialiste du jeu pour mieux formuler nos règles du jeu et être clair sur les objectifs. Le test de deux prototypes avec un groupe hétérogène composé d'amapiennes, d'une enseignante et de jeunes en service civique, nous a permis de choisir le développement d'un prototype.

Le développement, la fabrication et le test du jeu avec des collégien·nes sont programmés pour le début de l'année 2026. Ce jeu complètera notre mallette pédagogique.

4. Pérenniser le Réseau

Vie et fonctionnement associatif

L'Assemblée Générale Ordinaire du Réseau des AMAP en Île-de-France s'est déroulée le samedi 22 mars au Foyer Grenelle (Paris 15ème), également lieu de distribution des groupes AMAP Élément Terre et AMAP des Volontaires.

Cette Assemblée Générale a réuni 93 participant·es bénévoles et a approuvé le rapport d'activité, le rapport financier et les comptes de l'année 2024 ainsi que le budget pour l'année 2025. Elle a également voté le report à nouveau, comme il est prévu.

L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat de 3 administrateurs du collège ferme et de 2 administrateur·rices du collège des groupes en AMAP. Elle a élu 4 nouveaux administrateur·rices du

	Nouveaux mandats	Mandats en cours	Total du collège
Fermes	6	3	9
Groupes	7	3	10

collège groupe AMAP. L'ensemble de ses administrateur·rices forment le Collectif. Pour connaître les administrateur·rices et l'équipe salariée, rendez-vous sur [notre site internet](#).

Afin de travailler sur les actions votées en Assemblée Générale, chaque membre du Collectif choisit un sujet d'engagement sur lequel il est redevable au Collectif. Ce faisant, il·elles peuvent choisir de devenir représentant·es légaux, référent·es sur des missions dédiées, référent·es Richesses Humaines ou bien encore référent·es des structures partenaires (Abiosol, Les Champs des Possibles et MIRAMAP).

Le Collectif s'est réuni 6 fois en 2025 pour travailler sur les sujets à visée stratégique : quatre réunions soirées en visio ou en mixte visio/présentiel, 2 journée sur une ferme. Pour ces réunions du Collectif, l'ordre du jour est co-construit par l'ensemble des administrateur·rices et l'équipe salariée. Leur fonctionnement est basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement ou à la majorité.

Les administrateur·rices se réunissent également dans le cadre du Comité de Gestion (CG) pour coordonner les actions des postes salariés, traiter les questions



Les réunions du Collectif sont aussi l'occasion de visiter les fermes des paysan·nes administrateur·rices du Réseau

© Réseau AMAP IdF

de gestion courante et préparer les réunions du Collectif. Il s'est réuni sept fois par téléphone en 2025. L'ordre du jour du CG est également co-construit par l'ensemble du Collectif et l'équipe salariée.

En 2025, l'association a poursuivi les actions et réflexions en commissions et en groupes de travail, ces derniers facilitant l'implication de bénévoles non administrateur·rices : adhésions, accessibilité alimentaire, etc.

La commission finance a continué à être très mobilisée en 2025, à raison d'une réunion par semaine et la mobilisation sur des rendez-vous dédiés (financeurs, commissaire aux comptes, ...).

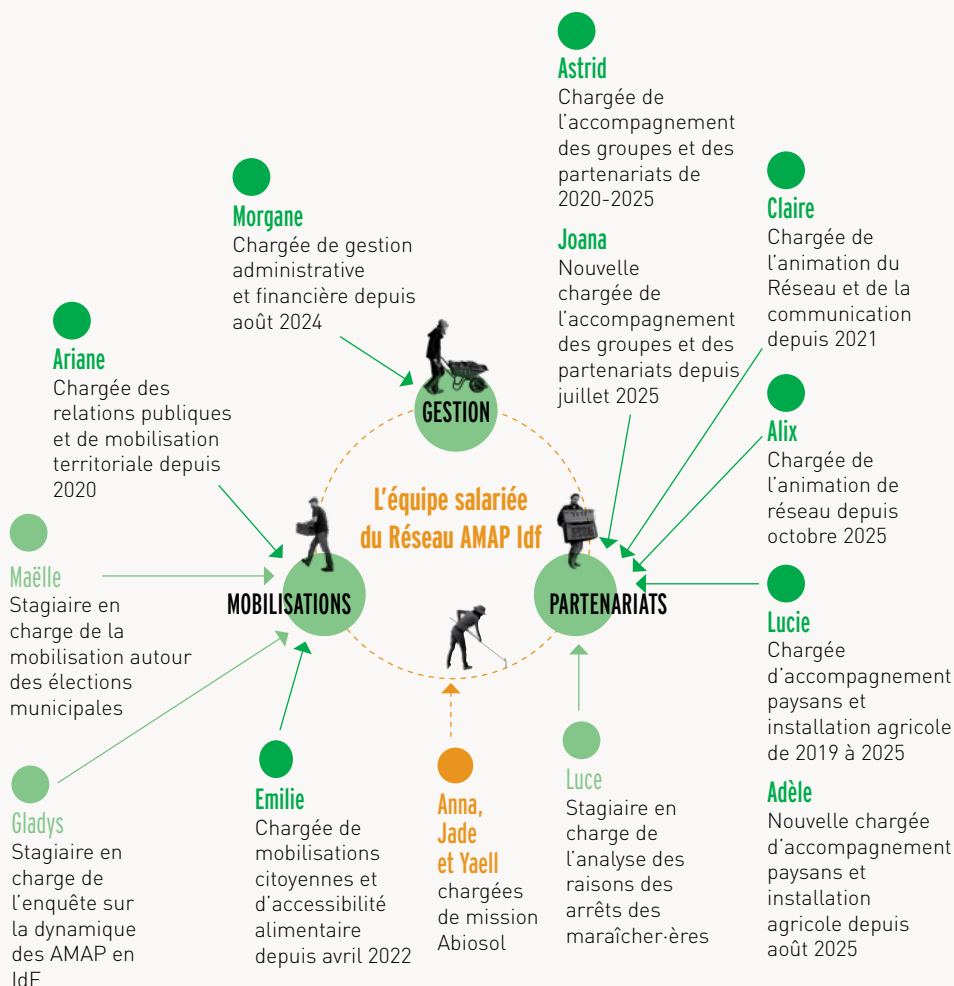
Les efforts déployés par l'équipe salariée et le Collectif ont porté leurs fruits en 2025 avec plusieurs avancées significatives :

- Une campagne d'adhésion efficace, qui a mobilisé 4 à 5 administrateur·rices entre juin et novembre, appuyée sur une campagne par email : elle a permis d'augmenter de manière notable le montant des adhésions en 2025 : 134.1k€ en 2024 ; 145.3k€ en 2025 soit + 8.35% : une belle augmentation, qui montre l'implication des membres et leur mobilisation pour l'indépendance du Réseau AMAP IdF
- L'obtention d'une nouvelle convention triennale avec un financeur de longue date, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) sur des actions de sensibilisation.
- L'augmentation de la convention existante avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) soit +55%.
- La sécurisation de la convention du Fond de Développement de la Vie Associative qui passe en triennale.

Ces efforts permettent un retour à un résultat positif pour 2025 et renforcent ainsi la capacité du Réseau à agir sur le terrain.

Equipe salariée et stagiaires

Au service de l'association et en proximité avec le Collectif, l'équipe salariée met en œuvre les missions et actions du Réseau AMAP IdF votées par l'Assemblée Générale. Elle se compose au 31 décembre 2025 de sept personnes : une personne en CDD à 60%, et six personnes en CDI dont : quatre à 90%, dont une en temps partiel annualisé ; une à 80% ; une à 40%.



L'équipe permanente a connu un renouvellement significatif en 2025, puisque deux des postes historiques (accompagnement des groupes et partenariats et accompagnement des paysan·nes) ont été repris par deux nouvelles salariées. L'équipe a également accueilli une salariée supplémentaire, en appui sur des missions de mobilisation et d'animation de terrain, pour une durée déterminée en temps partiel (60%).

En 2025, trois stagiaires ont été accueillies et encadrées par l'équipe salariée sur des missions spécifiques :

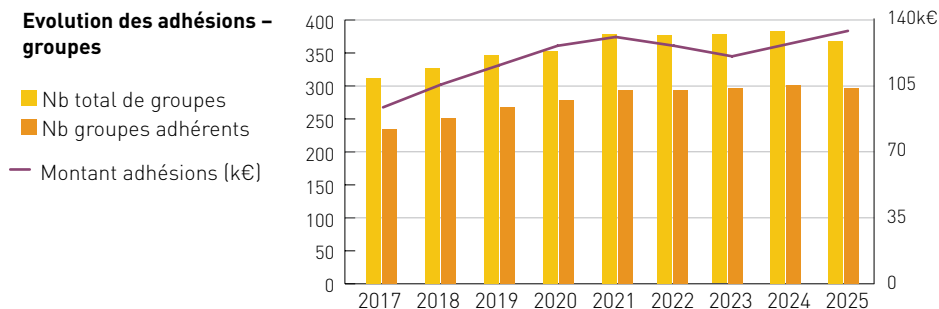
- Luce Pagnoni sur l'étude des raisons des arrêts des maraîcher·ères ces 2 dernières années,
- Gladys Ulian sur l'observatoire des AMAP (création)
- Maëlle Roux pour l'appui à la mobilisation citoyenne dans le cadre des Municipales 2026.

Adhésions

Côté groupes en AMAP : le nombre de groupes cotisant cette année est en légère baisse par rapport à 2024 (-5 groupes adhérents). Le pourcentage de groupes adhérents atteint 81% avec une relative stabilité depuis 5 ans.

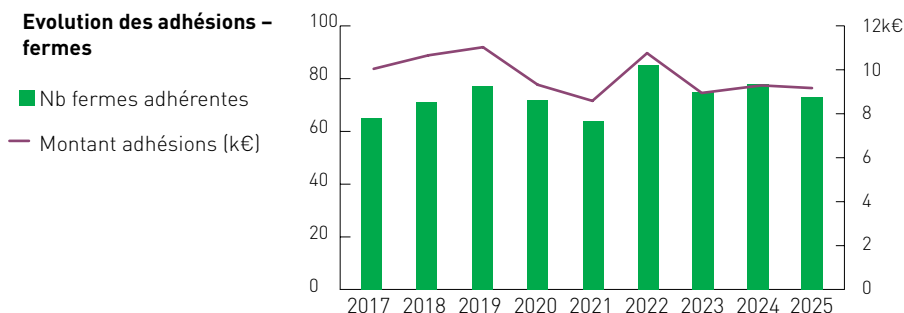
Pour cette année, on note une hausse significative du montant total des adhésions (135,5k€ pour 2025 vs 124,7k€ en 2024 +8.71%) qui est liée à la mobilisation des administrateurs bénévoles sur la campagne d'adhésion en juillet / novembre 2025, à la campagne email dédiée, ainsi qu'au travail de terrain de la personne salariée. À noter que les groupes AMAP ont versé des compléments d'adhésion en fin d'année.

La cotisation moyenne est de 460.60€ / groupe AMAP, en hausse par rapport à 2024.



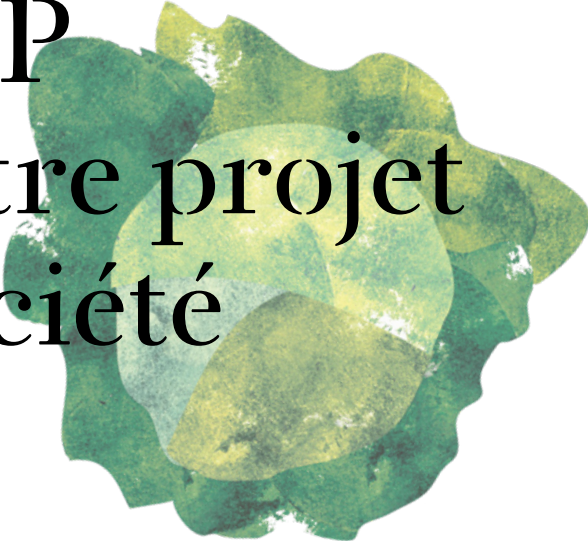
Côté fermes : En 2025, 73 fermes sont adhérentes au Réseau (contre 78 en 2024), en Île-de-France et sur les régions limitrophes (sur un total de 418 fermes). Le montant d'adhésion est en légère baisse cette année (9 130€ vs 9 370€ en 2024) avec une hausse de la cotisation moyenne (125,07€ en 2025 vs 120,13€ en 202.)

Côté sympathisant-es et partenaires : Ce 3^{ème} collège est prévu par les statuts du Réseau. Dépourvu de droit de vote en AG, il a vocation à rassembler les personnes physiques et morales soutenant le projet du Réseau.





III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société



1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne

La présence du Réseau AMAP IdF dans les espaces d'échange

Les équipes du Réseau (administrateur·rices bénévoles et salariées) ont continué en 2025 à s'impliquer pour donner plus de visibilité à notre mouvement, en répondant avec assiduité aux sollicitations provenant de journalistes, partenaires associatifs ou économiques, étudiant·es, désireux d'en savoir plus, de mettre en avant notre modèle AMAP, ou de collaborer.



L'évolution de l'animation des réseaux sociaux passe par une actualisation de la charte graphique mettant davantage en valeur les contenus, ici le cycle de culture de la salade

© Réseau AMAP IdF /Caroline Grosjean



Cette année, le Réseau a pris part à la diffusion de la campagne nationale du Miramap « AMAP, un commun d'intérêt général »

© MIRAMAP

En 2025, l'animation de la page Facebook du Réseau et des profils Instagram progresse grâce au recrutement, au 2nd semestre, d'un prestataire de service spécialisé dans ce domaine de communication.

La page Facebook est suivie par 5600 personnes et le profil Instagram par 3400 personnes. L'animation de ces réseaux sociaux porte sur l'annonce et la couverture des événements portés par le Réseau (visites de fermes, voyage amapien·nes) ou ses partenaires (ex : Abiosol, Miramap, ...), le relais de communication des groupes et fermes franciliennes, et de contenus d'actualités sur l'agriculture et l'alimentation.

La diffusion de nos outils de communication

Cette année, le Réseau AMAP IdF a répondu à 35 sollicitations de mise à disposition gratuite des plaquettes, flyers, affiches, chartes et prêt de roll up ou banderoles aux groupes AMAP et paysan·nes qui en faisaient la demande. Trois groupes ont également sollicité le Réseau pour la personnalisation de supports (roll up).

Notre série de présentation de maraîcher·ères en AMAP en IdF s'est étoffée de 8 nouvelles vidéos courtes (4 présentant les fermes/paysan·nes et 4 sur la culture d'un légume). Ces vidéos sont utilisées par les AMAP, les fermes et le Réseau pour faire connaître les fermes franciliennes, le modèle AMAP, rechercher de nouveaux adhérent·es, etc.



Découvrir les maraîcher·es en AMAP se fait aussi en vidéo !

© Célian Ripoll et Romain Breton

2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale

La communication au sein du Réseau

Pour communiquer auprès de ses adhérent·es et partenaires, et diffuser les pratiques d'organisation des AMAP et des fermes, le Réseau AMAP IdF s'appuie sur son site internet, en constante amélioration, sa lettre d'information et des campagnes d'envoi de mailings et de sms.

En 2025, le Réseau a publié 7 numéros de la lettre d'info mettant en avant des actualités diffusées sur son site. A chaque numéro, entre 4 et 7 articles sont sélectionnés pour être largement diffusés, couvrant des sujets variés tels que des nouvelles des champs ou des vergers franciliens, des informations pratiques, des initiatives remarquables, des luttes et mobilisations, des événements à venir, ainsi que des portraits et recettes. En 2025, les outils pédagogiques sur les cycles de culture de légumes ont été mis à l'honneur dans la lettre d'information.

Enfin, en complément de la lettre d'information, le Réseau adresse des mailings ciblés aux fermes (environ 8 envois), aux adhérent·es-relais, ou à des participant·es à des événements ainsi que des messages via whatsapp.

A noter en 2025 : Les campagnes de communication sur l'adhésion ont

été largement diffusées et suivies d'effet permettant d'augmenter ainsi l'indépendance financière du Réseau.

Les inter-AMAP pour renforcer les échanges entre les groupes et les paysan·nes en AMAP

Lieu de rencontre et d'échanges entre paysan·nes et amapien·nes, les Inter-AMAP permettent d'aborder des thématiques communes aux différentes AMAP, d'impulser un mouvement collectif et aux groupes et fermes en AMAP de ne pas se sentir isolés.

Plusieurs réunions inter-AMAP se sont tenues en 2025 :

- Dans les Yvelines, à Guyancourt, une inter-AMAP a été organisée spécifiquement sur les projets en AMAP favorisant l'accès de toutes et tous à une alimentation durable
- En Seine-et-Marne, c'est à Torcy que 6 AMAP se sont réunies sur la thématique d'accès à une alimentation durable pour toutes et tous.

D'autres temps Inter-AMAP ont été initiés en 2025 mais n'ont pas eu lieu pendant l'année : une réunion dans les Yvelines est programmée en 2026, deux initiatives dans le Nord de Paris et dans le Val-de-Marne n'ont donné suite.

Les moments de convivialité

Comme chaque année, le Réseau AMAP IdF relaie l'opération «Amap en fêtes» portée par le MIRAMAP et mobilise le mouvement sur son territoire. Entre le 15 septembre et le 15 octobre, 7 évènements ont été organisés par les AMAP franciliennes.

l'AMAP du Moulin des lapins à Paris a convié le Réseau pour ses 20 ans, en présence des fondateur·rices

© Réseau AMAP IdF



Mieux se connaître

Actualisation des données sur les AMAP d'IDF

Suite à la campagne téléphonique lancée en octobre (cf. encadré page 26), ce sont près de 50 modifications qui ont été enregistrées dans la BDD pour améliorer la connaissance sur le mouvement en Île-de-France (nombre d'adhérent·es dans les groupes, liste d'attente, nombre et nature des partenariats, coordonnées, ...). C'est donc quasiment 1 appel sur 3 qui a donné lieu à une modification des données de l'AMAP contactée.

Préfiguration d'un Observatoire des AMAP

En 2025, le Réseau s'est lancé dans une vaste enquête auprès des AMAP pour rendre visible des données et se construire des indicateurs de suivis et d'objectivation sur le mouvement francilien. Du 15 octobre au 31 décembre, nous avons collecté les réponses des amapien·nes sur leurs pratiques. Nous avons obtenu 77% de réponses ce qui garantit une bonne représentativité du mouvement dans les données. Nous pourrons en 2026 faire un portrait fidèle de la dynamique dans les AMAP et rendre compte de la richesse et de la diversité du mouvement et des partenariats dans toute l'Île-de-France.



Projet inter-ONVAR IMPACT : mesurer les impacts d'un partenariat AMAP

Dans le cadre d'un projet inter-ONVAR, le Miramap – Mouvement inter-Régional des AMAP – et les Réseaux des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France et en Île-de-France ont construit une méthode pour mesurer les impacts économiques, sociaux et territoriaux d'un partenariat AMAP sur la ferme, et sur les amapien·nes. L'objectif de cette méthode est double : regarder si l'on arrive, dans une certaine mesure, à répondre à nos objectifs en tant qu'AMAP et donner des éléments chiffrés à une AMAP et à une ferme pour communiquer sur les impacts de l'AMAP sur son territoire. Il ne s'agit pas d'avoir une vision complète et exhaustive de la viabilité ou vivabilité de l'activité. Le choix des « indicateurs » a été fait pour simplifier au maximum la démarche et se concentrer sur les aspects pour lesquels l'AMAP pouvait avoir des impacts. L'objectif du projet serait que des amapien·nes motivé·es puissent s'approprier la méthode et l'effectuer en autonomie pour leur AMAP et leurs fermes partenaires.

Cette méthode a été expérimentée avec l'AMAP des Ecolibris rive Gauche à Verneuil-sur-Seine (78), le maraîcher Lucas Vincent (27) et les éleveur·euses Fanny et Benjamin Chassagne - Les brebis de Cravent (78). Un entretien a été réalisé avec chaque ferme, ainsi qu'avec deux amapien·nes. Plusieurs impacts potentiels de l'AMAP sont évalués : sécurisation de la ferme grâce à l'avance de trésorerie, à l'engagement contractuel AMAP ; viabilité économique de la ferme en regardant sa capacité à se rémunérer, ses pratiques de fixation de prix ; création d'emploi ; charge de travail ; qualité des relations avec les amapien·nes ; compréhension des réalités de la ferme par les amapien·nes ; implication bénévole des amapien·nes etc. Les fermes et les référent·es de l'AMAP ont pu prendre connaissance des résultats.

L'objectif serait de poursuivre le travail avec une mise en page graphique et lisible des résultats et l'organisation d'un échange avec les amapien·nes et paysan·nes pour discuter des points étudiés.

IV Influencer



1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation

Comprendre les enjeux autour de l'installation-transmission et l'accès à l'alimentation : auditions et interventions officielles

En 2025, les administrateur·rices et salariées du Réseau AMAP IdF se sont activement impliqués·es dans les débats parlementaires et au ministère dans le cadre de la mise en application de la Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Ces travaux ont démarré en 2022. A la suite des annonces sur la future Loi d'Orientation Agricole (LOA), le Réseau AMAP IdF a pris part à plusieurs temps de travail, sur mandat du MIRAMAP et dans le cadre d'une coalition nationale appelée « Installons des paysans » (avec FNAB, RENETA, MIRAMAP, SOL, Terre de Liens, FADEAR, CIVAM et InPact). Cette coalition a reçu un financement de la Fondation Carasso et ECF.

Le Réseau AMAP IdF a participé à une vingtaine de réunions techniques. Il s'agissait de garantir que les futurs parcours à l'installation et à la transmission soient pluralistes, ouverts, accessibles à tous les porteur-euses de projets et qu'ils favorisent les installations en agriculture biologique, nombreuses et diversifiées. Nous avons défendu des accompagnements à l'installation-transmission multi-acteurs et une gouvernance partagée des instances de l'installation-transmission, tel qu'ils sont développés dans les structures comme Abiosol.

Au niveau régional, cela s'est traduit par l'implication du Réseau AMAP IdF dans l'expérimentation d'un « France Service Agricole ». L'expérimentation démarrera le 5 janvier 2026 (cf. encadré page 10).

Faire entendre la voix du mouvement des AMAP au milieu de la contestation agricole

- **En réaction à la LOI DUPLOMB 1** : Appel à mobilisation des AMAP et participation du Réseau AMAP IdF à un banquet paysan devant le Sénat le 30/06 rassemblant paysan-nes et citoyen-nes en solidarité aux demandes des paysan-nes et de la société civile de rejeter la loi favorisant des régressions pour la santé et l'environnement : réautorisation néonicotinoïdes interdits, facilitation des procédures visant de développer l'élevage industriel et les méga-bassines.
- **Réponses aux nombreuses sollicitations médias et interventions publiques** du Réseau AMAP IdF, en soutien du MIRAMAP (Mouvement inter-régional des AMAP) sur ce sujet. On compte 3 plateaux télé et 3 interventions grands publics des membres du Collectif d'administrateurs et administratrices.
- **Organisation d'une formation pour renforcer la prise de parole de administrateur-rices dans les médias et auprès des institutions**, pour défendre le modèle AMAP. Une quinzaine d'administrateurs-rices amapien-nes et paysan-nes ont suivi cette formation visio le 23 janvier 2025.

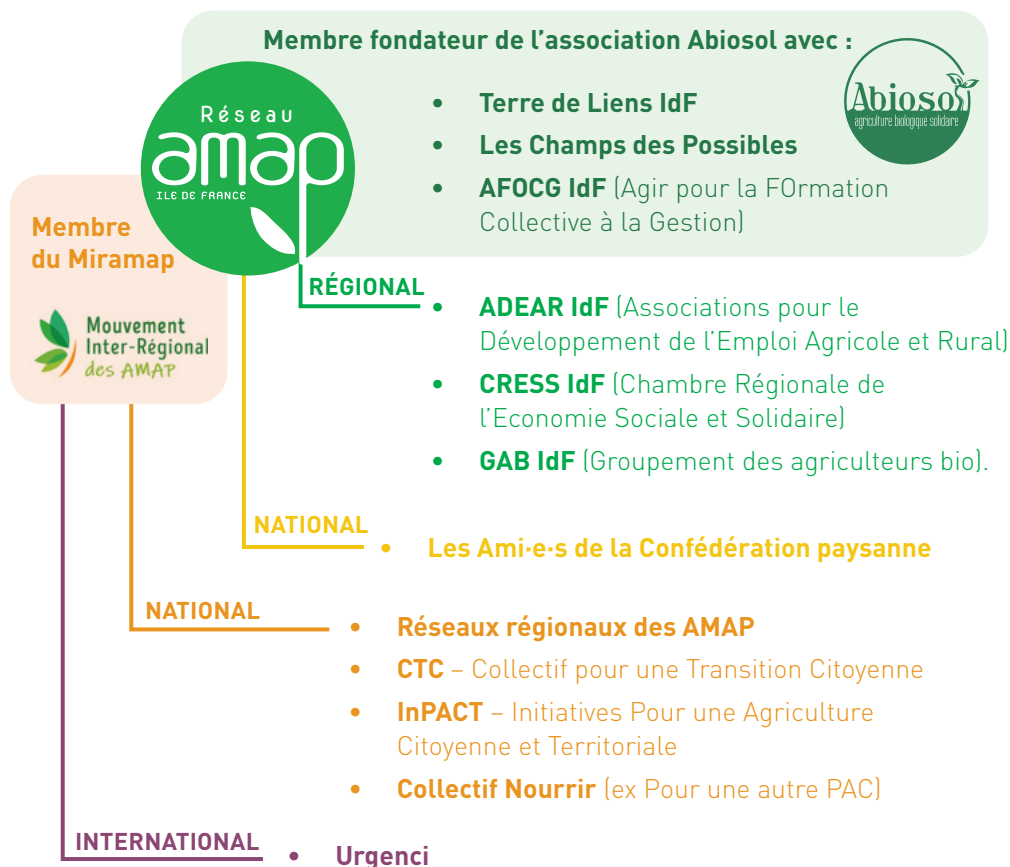


Les AMAP ont grossi les rangs de la pétition contre la Loi Duplomb 1

© Réseau AMAP IdF

Cultiver les alliances avec nos partenaires

Les partenaires du Réseau AMAP IdF en 2025



En 2025, le Réseau AMAP IdF est membre-adhérent de l'Association Abiosol, du Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP), et de la CRESS IdF. Des administrateur-rices du Réseau siègent aux conseils d'administration d'Abiosol, du MIRAMAP, d'Urgenci, ainsi qu'à celui d'InPact sur mandat du MIRAMAP.

Salarié-es et administrateur-rices du Réseau interviennent et participent à divers groupes de travail techniques dans le cadre de ces alliances, notamment au sein du pôle Abiosol, du Mouvement InterRégional des AMAP, du Collectif Nourrir et du pôle InPACT et de la coalition Installons des paysans.

Les AMAP se font entendre au niveau européen !

Le 15 octobre 2025, Ariane, salariée, et Clothilde, administratrice paysanne du Réseau AMAP IdF, se sont rendus à Bruxelles pour rencontrer des partenaires Européens, des fondations et organisations philanthropiques qui s'engagent sur les transitions agricoles et alimentaires (EFSAF gathering). Sur 2 jours, cet évènement a donné l'opportunité de renforcer nos liens à l'échelle européenne, de mettre à l'agenda politique les enjeux de rémunération des petites fermes, ainsi que celui du renouvellement des générations dans la future PAC.



Clothilde intervient au nom du Réseau des AMAP en Île-de-France

© Réseau AMAP IdF

2. Favoriser la démocratie alimentaire

Accompagner la représentation des groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF poursuit sa participation aux deux CDPENAF (Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) où il siège, dans les Yvelines et en Essonne au titre d'ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale). Ce sont deux amapiennes qui le représentent.

S'adresser aux collectivités, actrices de la relocalisation alimentaires

Les collectivités nous sollicitent lorsqu'elles souhaitent participer à la relocalisation alimentaire et préserver leur foncier agricole en installant par exemple des maraîcher·ères sur des terres disponibles. Toutefois, elles ne savent pas toujours comment s'y prendre, comment recruter un·e maraîcher·ère et pour quelle destination (commande publique, restauration collective, marché paysan, etc.). Au Réseau AMAP IdF, nous considérons qu'il faut augmenter la visibilité des modes d'agriculture biologique auprès des collectivités pour garantir plus de

pluralité. C'est un gage démocratique. Nous participons également aux espaces de réflexion mis en place par des collectivités partenaires dans nos domaines de compétences, par exemple le GT Alimentation durable de la Ville de Paris.

En plus des accompagnements de collectivité, depuis 3 ans, le Réseau et les autres structures membres d'Abiosol coordonnent leurs actions dans un pôle d'accompagnement des collectivités. A ce titre, en 2025, nous siégeons dans deux GAL (Groupement d'Actions Locales), en charge des fonds LEADER (aide européenne pour financer des projets agricoles) : en notre nom pour celui du Parc Naturel Régional du Gâtinais (91) et nous représentons Abiosol dans le GAL piloté par l'association Terre et Cité (91).

Se mobiliser localement pour parler alimentation durable et agriculture à l'occasion des élections municipales.

Le Réseau AMAP IdF a choisi de se mobiliser à l'occasion de la campagne pour les élections municipales afin de mettre au centre des débats la question agricole et l'accès à une alimentation durable pour toutes et tous. Un groupe de travail constitué d'administrateur-trices du Réseau et de salariées a été constitué en mai/juin et animé à partir du mois de novembre par une stagiaire Maëlle.

Pour accompagner les initiatives locales d'AMAP et/ou de fermes, [une page du site est dédiée à la mobilisation](#) et 4 fiches repères ont été rédigées portant sur les thématiques suivantes :

- Agir à l'échelon communal
- Viabilité Économique de l'AP
- Défendre l'Agriculture Biologique
- Droit à l'alimentation

Début d'année 2026, un webinaire national sera dédié à la mobilisation et des accompagnements individuels des fermes et AMAP impliquées mis en place.

La Newsletter « des collectivités engagées dans la transition agro écologique de leur territoire »

Co-rédigée et co-animée par le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens IDF, cette lettre est destinée aux élu-es et agent-es des collectivités d'Île-de-France. En 2025, 4 numéros de cette lettre sont sortis. Chaque numéro comprend en moyenne 5 articles et des ressources. Dans ces articles, nous présentons nos actions auprès des collectivités et les projets d'installation soutenus par des collectivités. Terre de Liens IdF apporte une expertise sur le foncier agricole. Cette newsletter nous permet de mentionner les actions d'Abiosol et des Champs des Possibles.

Béatrice et Lorena, de la ferme des
Folies montre leur système d'irrigation
aux amapien-nes du voyage d'étude 2025
© Michael Loison



Réseau des AMAP en Île-de-France

Mundo-M,
47 av. Pasteur,
93100 Montreuil

Tél : 01 80 89 99 40
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org

Rédaction : membres du collectif et
équipe salariée du Réseau AMAP IdF
Graphisme : Laura Yates
Impression : HelloPrint
Mars 2026

Membre du



Financé par



DRIAAF

